

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Mise à jour - octobre 2024



Désignation

Musicolonies est une association proposant des stages de musique et des colonies d'éveil musical pour tout public. Son objectif est d'organiser des séjours permettant le développement artistique, créatif et social des stagiaires accueillis, tout en initiant une dynamique associative culturellement engagée dans son territoire.

Il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui effectue l'inscription d'une ou plusieurs personnes.
- Participant : la personne physique qui participe aux stages / colonies.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations engagées par Musicolonies pour le compte d'un Client.

Le fait de s'inscrire implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros toutes charges comprises.

Le règlement du prix de la prestation est à effectuer au moment de l'inscription, au comptant, et sans escompte.

Le règlement s'effectue par chèque libellé à l'ordre de Musicolonies ou par virement (IBAN précisé lors de l'inscription).

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de l'action.

Annulation, absence ou interruption d'une prestation, imputable au Client

D'une part, toute inscription du Participant implique la participation de celui-ci à l'ensemble de la prestation. Toute prestation commencée est due dans son intégralité. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'absence ponctuelle ou de départ anticipé du Participant.

D'autre part, en cas d'annulation de la prestation par le Client ou le Participant, non motivée par un cas de force majeure justifié (par ex : maladie, décès d'un proche...), Musicolonies se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 60 jours avant le démarrage de la prestation : aucun frais d'annulation ;
- si l'annulation intervient entre 60 et 7 jours avant le démarrage de la prestation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la prestation ;
- si l'annulation intervient moins de 7 jours avant le démarrage de la prestation : les frais d'annulation sont égaux à 100% du prix de la prestation.

Les sommes liées au dédommagement sont distinctes de celles correspondantes à la réalisation de la prestation. Le Client ou le Participant s'engage à informer Musicolonies de toute annulation par écrit, avec accusé de réception.

Conditions de réalisation des prestations

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

La réception d'un message de confirmation de pré-inscription ne tient pas lieu de validation d'inscription. L'inscription est définitivement validée à la réception du dossier complet (comprenant la pré-inscription et le scan du carnet de vaccination) accompagné du paiement.

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Musicolonies peut alors proposer au Participant de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une action, Musicolonies se réserve la possibilité d'ajourner ou d'annuler l'action au plus tard 21 jours avant la date prévue et ce, sans indemnités.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations, Musicolonies est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou des Participants.

Il est convenu entre les parties que Musicolonies se réserve le droit, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, de reporter l'action. Musicolonies ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à Musicolonies, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, les crises sanitaires ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Musicolonies.

Confidentialité et communication

Musicolonies s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les prestations, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Participants.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Les informations recueillies sur le Client et le Participant font l'objet d'un traitement informatique réalisé par Musicolonies et sont indispensables au traitement de leur commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des prestations commandées.

Le responsable du traitement des données est l'association Musicolonies - 7 impasse des Moutons - 68420 Herrlisheim-près-Colmar.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux bénévoles responsables de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à Musicolonies par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ou du Participant ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client et le Participant disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données les concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'ils peuvent exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale mentionnée précédemment dans cet article, ou par mail à l'adresse suivante : musicolonies@gmail.com, en joignant un justificatif de leur identité valide. En cas de réclamation, le Client et le Stagiaire peuvent contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Musicolonies à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce du siège social de Musicolonies.